



Programme de formation : Travail sur écran

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Définir les risques et les effets sur la santé liés au travail sur écran,
- Adopter des gestes afin de se protéger contre ces risques et effets nocifs sur la santé

PRÉ-REQUIS & MODALITÉS D'ACCÈS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, possibilité d'aménagement en fonction du type de handicap : nous consulter.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 participant à 10 personnes maximum par groupe

Validité : Il est conseillé de recycler cette formation tous les 5 ans maximum.

DURÉE : 1 jour soit 07 heures de face à face pédagogique

LES POINTS ABORDÉS :

Situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP)
Les enjeux pour le personnel et l'entreprise.
Connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

- Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et leurs origines
- Les facteurs de risque

Notion d'ergonomie sur l'aménagement d'un poste de travail :

- Hauteur et distance d'un moniteur,
- Position de la souris, d'un clavier
- Ajustement de la chaise : Hauteur de la chaise, du dossier...,
- Implantation des postes informatiques dans l'espace de travail.

Observation et évaluation, en groupe, d'un poste de travail :

- Vérification si les principes d'aménagement dimensionnel du poste de travail sont respectés
- Recherche de propositions, en groupe, afin d'améliorer, d'éviter ou de réduire les risques d'atteintes à la santé identifiés.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne travaillant sur écran.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION, D'ENCADREMENT & D'ÉVALUATION:

Un vidéo projecteur sera utilisé, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle de formation. Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas et vidéos et la partie pratique se fera directement sur poste du salarié.

MOYENS MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une attestation de fin de formation.